

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ESTRIE

Bulletin d'information de la Direction de santé publique de l'Estrie

Numéro 1 – Automne 2024

LES MOISSURES

Ce bulletin vise à informer et à outiller les professionnels de la santé sur des thématiques de santé environnementale (SE) qui concernent leur pratique.

DÉCLARATION : Pour signaler une [menace à la santé d'origine environnementale](#), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, contactez la Direction de santé publique (DSPublique) de l'Estrie au 819 829-3400, poste 42005, à l'adresse sante-environnementale.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca ou par télécopieur au 819 564-5435. Pour toute urgence à l'extérieur des heures d'ouverture et lors des jours fériés, composez le 819 346-1110, poste 0, et demandez à parler au médecin de garde en santé environnementale.

THÉMATIQUE	DESCRIPTION	RECOMMANDATIONS
Moisissures	<p>Les moisissures sont le plus souvent causées par de mauvaises conditions de logement ou un manque d'entretien du bâtiment dans lequel un logement se trouve. Les infiltrations, les dégâts d'eau ou encore les problèmes d'humidité peuvent causer la formation de moisissures. L'exposition aux moisissures est encore plus importante avec la saison froide qui s'amorce, période où l'on ferme les fenêtres et passe plus de temps à l'intérieur.</p> <p>Les moisissures sont des champignons invisibles à l'œil nu. Elles peuvent former des colonies à divers endroits dans un bâtiment si elles sont en présence :</p> <ul style="list-style-type: none">d'un excès d'eau ou d'humidité;d'une quantité suffisante de matières nutritives, comme le carton ou les panneaux de gypse. <p>Lorsque les moisissures se développent de façon importante, elles dispersent dans l'air ambiant des particules respirables pouvant entraîner des problèmes de santé.</p> <p>Elles peuvent provoquer des réactions allergiques, comme l'asthme ou la rhinite allergique, des réactions non allergiques telles que l'irritation des voies respiratoires (ex. : congestion nasale, toux), des infections à répétition (ex. : IVRS, otites, sinusites) et parfois même des symptômes systémiques (ex. : fatigue, céphalée).</p>	<p>Rôle des professionnels de la santé</p> <ul style="list-style-type: none">Repérer les indices suggestifs de l'origine environnementale du problème de santé (voir annexe 1);Documenter les sources d'exposition potentielles aux moisissures à l'aide d'une anamnèse environnementale (voir annexe 2);Signaler à la DSPublique toute suspicion de problèmes de santé chez un ou plusieurs patients associés à la présence de moisissures dans un lieu public, comme une garderie, une école, un centre d'hébergement ou un milieu de travail;Reconnaître que, dans la plupart des situations d'exposition aux moisissures, aucune analyse environnementale (ex. : test de qualité de l'air) ou biologique n'est requise;Encourager le patient à réduire son exposition aux moisissures, idéalement en corrigeant le problème à la source. Selon l'ampleur du problème, le recours à une firme spécialisée peut être recommandé. Pour les locataires aux prises avec un problème de moisissures dans le logement, suivre la Démarche en cas de problème de qualité de l'air ou de salubrité de votre logement (Santé Estrie);

THÉMATIQUE	DESCRIPTION	RECOMMANDATIONS
Moisissures	<p>Plus rarement, principalement chez les personnes immunosupprimées, elles peuvent être responsables d'infections fongiques au niveau pulmonaire ou des voies respiratoires.</p> <p>Les personnes les plus à risque de développer des problèmes de santé à la suite d'une exposition sont : les personnes souffrant d'allergies, les personnes souffrant d'asthme ou de maladies respiratoires chroniques, les nourrissons et les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes immunosupprimées.</p> <p>En Estrie</p> <p>La DSPublique reçoit de nombreuses demandes d'information et en moyenne une dizaine de signalements associés aux moisissures par année qu'elle évalue et enquête. Lorsqu'elle juge qu'il y a une menace à la santé de la population (ou d'un groupe de la population), elle accompagne les milieux concernés dans le processus de gestion de risque favorisant la correction du problème. Elle collabore aussi à la communication du risque à la santé auprès des personnes fréquentant les milieux touchés, tout en s'assurant de respecter la confidentialité (aucune divulgation d'informations nominales).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Guider l'utilisateur vers les organismes et les autres ressources pouvant contribuer à l'investigation ou la résolution d'un problème de santé associé à l'exposition aux moisissures; • Envisager de retirer l'utilisateur de l'exposition aux moisissures en cas de symptômes sévères ou de conditions de santé augmentant les risques de complications.

Site d'intérêt

- [Le Compendium sur les moisissures](#) (INSPQ)
- [Qualité de l'air et salubrité : Intervenir ensemble dans l'habitation au Québec](#) (INSPQ)
- [Problèmes de santé causés par les moisissures](#) (Québec.ca)
- [Moisissure](#) (Canada.ca)

Brochure

[Moisissures à la maison : faites-leur la vie dure!](#)

Références

- AFMC. « Chapitre 10 L'identification des dangers et la communication des risques ». AFMC Notions de santé des populations, [En ligne], 20 février 2018. [<https://phprimer.afmc.ca/fr/partie-iii/chapitre-10/>]
- MARSHALL, Lynn, et autres. « Identifying and Managing Adverse Environmental Health Effects: 1. Taking an Exposure History », *CMAJ*, vol. 166, n° 8, 16 avril 2002, p. 1049-1055.

Rédaction

Isabelle Samson, MD, MSc, FRCPC
 Mélissa Généreux, MD, MSc, FRCPC
 Équipe de santé environnementale

Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie – CHUS

ANNEXE 1 – INDICES SUGGÉRANT L'ORIGINE ENVIRONNEMENTALE D'UN PROBLÈME DE SANTÉ

- Soupçon par le patient;
- Profil de la maladie atypique;
 - Évolution clinique inhabituelle;
 - Groupe d'âge habituel;
 - Facteurs de risque habituels absents;
 - Symptômes ne réagissant pas aux traitements habituels.
- Évolution temporelle de la maladie;
 - Symptômes aggravés lorsque le patient passe beaucoup de temps dans le milieu problématique;
 - Symptômes améliorés lorsque le patient s'éloigne du milieu problématique (ex. : vacances à l'extérieur).
- Pas d'autres causes évidentes de la maladie;
- Signes et symptômes évocateurs de l'exposition à un contaminant spécifique (ex. : moisissure et asthme).

ANNEXE 2 - ANAMNÈSE ENVIRONNEMENTALE

Éléments de base à couvrir lors d'une histoire environnementale, à l'aide de la mnémonique COLD HAM :

- **Communauté** : caractéristiques du quartier (ex. : trafic routier, industries, dépotoir);
- **Occupation** : occupation principale actuelle et antérieure (emploi ou étude);
- **Loisirs** : passe-temps pouvant exposer à des contaminants;
- **Domicile** : année de construction, rénovations, dégât d'eau, produits ménagers, pesticides, etc.
- **Habitudes personnelles** : produits d'hygiène, tabagisme, etc.
- **Alimentation** : sources d'aliments et d'eau, méthodes de cuisson, régimes alimentaires particuliers;
- **Médicaments** : sur ordonnance, en vente libre, produits naturels.

En cas de détection d'une source environnementale potentielle, il est suggéré de poser des questions plus détaillées sur la nature et le niveau d'exposition au contaminant suspecté et de se renseigner sur sa caractérisation « Temps – Lieu – Personne » :

- **Temps** : Quand les symptômes sont-ils apparus ? Quand l'exposition a-t-elle commencé ? Quand les symptômes s'aggravent-ils ? Quand s'améliorent-ils ?
- **Lieu** : Où se trouve le patient lorsque ses symptômes s'aggravent ? Où se trouve le contaminant suspecté ? Par quelle voie le contaminant affecte-t-il le patient ?
- **Personne** : D'autres personnes de l'entourage présentent-elles des symptômes semblables ? Qui ? Quand ? Où ?